

PRINCIPALES MODIFICATIONS DU QUESTIONNAIRE SRCV 2013

1 – Modifications du TCM du questionnaire SRCV 2013 (pour harmonisation) :

Bloc Repérage du logement (TCM transversal) :

- **LOGINFO** : formulation de la modalité 6 « **De quelqu'un d'autre** »
- Ajout d'une variable **AUTLOGIN** à poser si **LOGINFO = 6** : « **Précisez en clair cette autre personne** » (*en clair*)

Bloc THL : Liste et état-civil des habitants (TCM longitudinal uniquement) :

- **ANARRIVB** : suppression de cette variable ajoutée uniquement pour l'année dernière si VILNAIS=2 pour les SSECH=19 ou 20.

Bloc THL Situation familiale (TCM transversal et longitudinal) :

- **ETAMATRI** : formulation de la question « ~~Quel est l'état matrimonial légal de~~ **PRENOM est-il(elle).. ?** » ou si NBPERS=1, « **Êtes-vous ...** »

Bloc Situation principale ((TCM transversal et longitudinal) :

- **SITUA** : formulation des modalités 2 et 3
 2. Apprenti(e) sous contrat ou ~~en stage~~ **stagiaire** rémunéré
 3. Étudiant(e), élève, en formation ou ~~en stage~~ **stagiaire** non rémunéré

2 – Modifications principales du QM dans le questionnaire SRCV 2013 :

Bloc Éléments non monétaires :

- **INTERN** : avec le module secondaire de cette année, la question, également posée dans le QI, devient redondante pour les personnes seules. Elle est donc filtrée s'il n'y a qu'un seul individu de 16 ou plus dans le ménage.
 - ➔ Filtre avant **INTERN**, si une seule personne dans le ménage avec AGEJANV \geq 16 : aller au BLOC AIDES AU LOGEMENT

Bloc Propriétaire :

- **TYPEMP** si SITMEN=A, B ou E et V1BOUCLEMPR $>$ 0 : la question est jugée trop longue.

Nouvelle formulation : « ~~Lors de la dernière enquête (^V1JOUR/V1MOIS/V1ANNEE), votre ménage avait [vous aviez] ^V1BOUCLEMPR emprunts liés à sa [votre] résidence principale encore en cours au 1^{er} janvier ^AN.~~

~~En considérant d'éventuels nouveaux emprunts contractés depuis, eux aussi liés à votre résidence principale, l'ensemble de ces remboursements étaient ou sont effectués au titre de~~

Les remboursements d'emprunts pour votre résidence principale sont ou étaient effectués au titre de :

Lors de la dernière enquête (^V1JOUR/V1MOIS/V1ANNEE), votre ménage avait [vous aviez] ^V1BOUCLEMPR emprunts liés à sa [votre] résidence principale encore en cours au 1^{er} janvier ^AN. Vous devez tenir compte de ces ^V1BOUCLEMPR emprunts mais inclure également d'éventuels nouveaux emprunts contractés depuis, eux aussi liés à votre résidence principale. »

Bloc Impôts locaux :

➤ **TAXEHAB** : le deuxième commentaire en bleu est remonté dans le corps de la question et mis en noir gras « **Combien votre ménage a-t-il payé de taxe d'habitation en ^AN pour sa résidence principale ? Vous ne devez prendre que le montant de la taxe d'habitation et ne pas inclure celui de la redevance télévision.** »

(Si exonération totale ou si le ménage n'était pas concerné notez un montant nul)

(Ce montant doit être exprimé en euros)

~~ATTENTION : ne prendre que la taxe d'habitation et non pas la redevance télévision.~~

Bloc Situation financière :

➤ **NONPRE** : augmentation du montant « **De faire face par vos propres moyens à une dépense nécessaire non prévue d'un montant de ~~999~~ 950 €** »

3 – Modifications principales du QI dans le questionnaire SRCV 2013 :

a) Nouvelles variables introduites ou renommées en 2013 :

Sous-Bloc Avantages en nature :

➤ Ajout de la question **TMSAVNAT** en tranche pour les personnes qui ne savent pas répondre au montant (MSAVNAT)

➔ Filtre après MSAVNAT : **si MSAVNAT est renseigné et**

si AVNAT contient 1 et

si AVNAT contient 2, 3 ou 4, aller à MS1AVNAT

si AVNAT ne contient ni 2, ni 3, ni 4, aller à FINSAL

si AVNAT ne contient pas 1 mais contient 2, 3 ou 4, aller à FINSAL

si MSAVNAT = NSP ou REFUS, aller à TMSAVNAT

TMSAVNAT « Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ? »

Tendre la carte **IN15b** (Tranche des avantages en nature)

1. Moins de 250 euros
 2. De 250 à moins de 500 euros
 3. De 500 à moins de 1000 euros
 4. De 1000 à moins de 1500 euros
 5. De 1500 à moins de 2500 euros
 6. 2500 euros ou plus
- NSP – REFUS

- Filtre après TMSAVNAT : si AVNAT contient 1 et
si AVNAT contient 2, 3 ou 4, aller à MS1AVNAT
si AVNAT ne contient ni 2, ni 3, ni 4, aller à FINSAL
si AVNAT ne contient pas 1 mais contient 2, 3 ou 4, aller à
FINSAL

Intégration d'un nouveau bloc permanent :

➤ Après les indicateurs sociaux, d'un nouveau bloc « **Situation financière personnelle** » correspondant au bloc « privations matérielles » de l'enquête de 2009 mais avec quelques modifications :

- Suppression de la variable **PHONEA**
- Rajout de la variable **INTERNA** '**Disposez-vous [^PRENOM dispose-il(elle)] d'un accès à internet à domicile pour votre [son] usage privé ?**'

1. Oui
 2. Non, parce que vous n'en avez [il(elle) n'en a] pas les moyens
 3. Non, pour d'autres raisons
- NSP -REFUS

b) Autres changements :

Bloc Biographie et formation :

➤ **DIPLOM** : en réinterrogation, lorsqu'une personne de plus de 65 ans n'a pas renseigné son diplôme l'année précédente, la question était reposée, mais il n'était pas possible de noter « pas de diplôme ».

Le paramétrage de la question a été revu en conséquence.

→ Affichage de la modalité « 7. Aucun diplôme »

Si (SITIND=C ou D) ou

SITIND=A ou B et

NOUVDIP=2, NSP ou REFUS **ou valeur manquante.**

➤ **ETUDES** (*Harmonisation TCM 2012. 1.0*) : formulation « **Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous[a-t-il(elle)] suivi des études ou une formation conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu ?** »

➤ **ETUDESVA** (*Harmonisation TCM 2012. 1.0*) : formulation « **Au cours des quatre dernières semaines, étiez-vous[^PRENOM était-il(elle)] en vacances pendant des études ou une formation conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu ?** »

➤ **SCOLAR** : la question manquait pour certaines personnes. Le filtre avant SCOLAR a été revu

Si AGEE<=60 et si

si ETUDESVA=2, NSP ou REFUS et

si DIPLOM=1, 7, NSP ou REFUS et

si V1SCOLAR est renseigné,

si DIPLOM=~~1~~ 2, 3, 4, 5 ou 6 et

si ETUDES=1 ou ETUDESVA=1, aller à FINBIFOR

Si AGEE>60 et si

si ETUDES=2, NSP ou REFUS et

si DIPLOM=1, 7, NSP ou REFUS et

si V1SCOLAR est renseigné, ...

si DIPLOM=~~1~~ 2, 3, 4, 5 ou 6 et ...

si ETUDES=1, aller à FINBIFOR

Bloc Marché du travail :

➤ Âge de condition de passation du bloc abaissé : si AGEJAN~~<=75~~ <=65 ou OCCUP=1. Âge abaissé de même pour la variable RECH.

Sous-bloc activité actuelle :

➤ **STATUT** (*Harmonisation TCM 2012. 1.0*) : formulation de la modalité 4 « Salarié(e) d'un **ou plusieurs** particulier(s) »

➤ **CONTRAT** (*Harmonisation TCM 2012. 1.0*) : changement de la modalité 4 « Emploi aidé (**contrat unique d'insertion (CUI)**, contrat d'accompagnement dans l'emploi (**CAE**), ~~contrat d'avenir, contrat d'emploi solidarité, SEJE,~~ **contrat initiative emploi (CIE)**...) »

➤ **ACTETA** : formulation en cas de proxy (RESIND=2) « **Quelle est l'activité de l'établissement dans lequel vous ^PRENOM exercez exerce votre son emploi ?** »

Bloc Salaires pendant la période de référence :

➤ **DOCBUL** : formulation « (A défaut) **acceptez-vous de consulter les bulletins de salaire fournis par ~~de~~ votre (vos) [~~de~~ l' (des)] employeur(s) [de ^PRENOM] pour l'année ^AN ?** »

Sous -bloc Minimum vieillesse :

- Contrôle type AVERTISSEMENT après GLOBMV : formulation « à ~~14 200~~ **14 500** € ? »

Bloc Aide sociale :

- Contrôle type AVERTISSEMENT après GLOBRMI : formulation « à ~~14 200~~ **14 300** € ? »

Bloc Santé :

- **BESMEDR – BESDENTR** : formulation de la modalité 1 « Je n'en avais pas les moyens, ~~e'était~~ (trop cher)

4 - Introduction du module secondaire

- Suppression des variables du module secondaire 2012 sur les Conditions de logement (QM) et sur le déménagement (QI)

- Le bloc Bien-être devient module secondaire cette année avec l'insertion de nouvelles questions, le déplacement des questions VIESATISF et LOISSATISF et des modifications sur quelques questions permanentes :

- **RELSATISF** : ajout d'exemples entre parenthèses en noir normal (pas gras) « **Vos relations personnelles** (famille, amis, collègues, voisins, ..)
- **LOISSATISF** : ajouter un commentaire en bleu « **Il ne s'agit pas simplement de participer à une activité à l'extérieur de chez soi, mais lire ou regarder la télévision constituent aussi des loisirs.** »
- **RELSATISFF** : ajout d'un commentaire en bleu « **Si la personne n'a pas de famille, elle doit indiquer dans quelle mesure elle est satisfaite ou non de ne pas avoir de famille.** »
- **RELSATISFA** : ajout d'un commentaire en bleu « **Si la personne n'a pas d'amis, elle doit indiquer dans quelle mesure elle est satisfaite ou non de ne pas avoir d'amis.** »

CF : voir le questionnaire SRCV 2013

5 – Intégration du bloc Indicateurs sociaux

- Suppression des indicateurs sociaux IS2 passés en 2012 (*Pratique sportive - Pratiques culturelles et loisirs*) et remplacement par les indicateurs sociaux IS1, avec quelques modifications par rapport à 2010.

Modifications par rapport à 2010

Suppression de SECU et COMPL

Ajout de COUV

RAPVIESCO : simplification de la question

FUME : modalités modifiées

ELECTIONS : formulation de la question

RAPASS : formulation de la question

Suppression de ASSOC à AUTRE et remplacement par ASSOCA à FRASSOCL

CF : voir le questionnaire SRCV 2013